

Le lièvre et le bison

L'office de l'environnement manque-t-il d'ambition ? En effet après la perdrix grise et récemment le plan de sauvegarde du lièvre, pourquoi pas le bison !

Espèce menacée, les bisons d'Europe sont moins de deux milles sur le Vieux-Continent; comment assurer leur survie ?

La création de cellules de conservation, disséminées dans plusieurs pays, y contribuerait efficacement. Il en existe déjà en France. Un projet pourrait voir le jour sur la commune de Suchy (VD).

L'union internationale pour la conservation de la nature, dont le siège se trouve à Gland (VD), a également fait part de son enthousiasme à ces projets.

Concrètement il s'agirait d'aménager, dans la forêt trois parcs d'une quarantaine d'hectares, chaque parc serait temporairement occupé par des bisons d'Europe, animal forestier qui aime les sous-bois.

Ce serait une manière de faire un geste pour sauvegarder une espèce continentale remarquable et de revaloriser la forêt dans son rôle de récréation sans altérer sa fonction de production.

Des sponsors ont déjà manifesté leur désir de soutenir cette démarche, qui suscite l'intérêt d'autres cantons, notamment Fribourg.

Nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- 1) Les forêts domaniales pourraient-elles accueillir des bisons ?
- 2) Une étude a-t-elle déjà été faite ou est-elle envisagée ?
- 3) Les forêts domaniales pourraient-elles être louées à des privés pour de tels projets ?

Delémont, le 22 mai 2013

Pour le groupe UDC
Frédéric Juillerat

